



# TENDER AMENDMENT

## RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency  
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300  
Calgary, AB T2P 3M3  
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

## Issuing Office:

Parks Canada Agency  
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300  
Calgary, AB T2P 3M3

# MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

## RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada  
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,  
Calgary, AB T2P 3M3  
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

## Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada  
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300  
Calgary (AB) T2P 3M3

<b>Title:</b> Traçage and peinture de lignes sur la chaussée – Parcs Nationaux de Banff, Jasper, Yoho, Kootenay, Glacier et Mount Revelstoke		
<b>Solicitation No.: / N° de l'invitation :</b> 5P420-16-5334/A	<b>Amendment No.: / N° de modification de l'invitation :</b> 002	<b>Date:</b> February 28, 2017  <b>Date :</b> 28 février 2017
<b>GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG :</b> PW-17-00768141		
<b>Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :</b>		
<b>At:</b> 02:00 PM	<b>On:</b> March 2, 2017	<b>Time Zone:</b> Mountain Standard Time (MST)
<b>À :</b> 14h00	<b>Le :</b> 2 mars 2017	<b>Fuseau horaire :</b> Heure normale des Rocheuses (HNR)
<b>Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à :</b> Nicole Levesque-Welch		
<b>Telephone No.: / N° de téléphone :</b> (403) 292-4691	<b>Fax No.: / N° de télécopieur :</b> (403) 292-4475	<b>Email Address: / Courriel :</b> <a href="mailto:nicole.levesque-welch@pc.gc.ca">nicole.levesque-welch@pc.gc.ca</a>
<b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>		
<b>Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Address - Adresse</b>		
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur</b>		
<b>Title - Titre</b>		
<b>Signature</b>		<b>Date</b>



## MODIFICATION 002

### A. QUESTIONS AND ANSWERS

Q1. Habituellement, quand nous présentons une soumission, nous donnons un prix par mètre. Pour cet appel d'offres, on dirait que vous voulez un prix par km et par litre pour le projet. Est-ce bien ça?

R1. Oui

Q2. Concernant l'article 1 dans l'annexe B, on demande le prix pour 36 340 L de peinture jaune. Par contre, si on utilise le nombre demandé de 37,5 L/km (page 10 de l'Énoncé de travail), ça nous donnerait environ 970 km de lignes peintes en jaune et pourtant à l'article 4 on peut voir 1 298 km pour les lignes jaunes tracées sur la chaussée.

R2. L'évaluation de la soumission se fera en fonction des quantités estimées et du prix unitaire indiqués à l'annexe B. Consultez l'article 4.1.1. de la partie 4 pour obtenir des précisions sur le processus d'évaluation financière. Les quantités estimés à l'annexe B ne servent qu'aux fins de l'évaluation et ne feront partie d'aucun contrat subséquent.

Q3. En ce qui concerne le marquage des aires enclavées, dois-je inclure la peinture dans le prix unitaire ou est-elle aussi comprise dans l'article visant la fourniture de la peinture blanche?

R3. Le prix unitaire de la fourniture de peinture est demandé uniquement aux articles 1 et 2.

Q4. Aura-t-on besoin de matière thermoplastique, par exemple aux intersections?

R4. Non.

Q5. Y a-t-il un liste des intersections?

R5. Non.

Q6. Après avoir étudié l'annexe B, je trouve que l'étendue totale visée par le marquage en diagonale (3 000 mètres carrés) est plutôt petite. Doit-on inclure du marquage dans le prix pour les échangeurs ou si le marquage en diagonale est complètement indépendant?

R6. Indépendant

***Tous les autres termes et conditions resteront inchangés***